

Planisware lance son introduction en bourse sur Euronext Paris

- Planisware (la « **Société** ») est un leader de l'édition de logiciels SaaS (*Software-as-a-Service*) pour les entreprises (*business-to-business* « **B2B** ») dans le secteur en forte croissance de la *Project Economy*
- L'introduction en bourse (*Initial Public Offering* – « **IPO** ») envisagée vise à renforcer le positionnement de Planisware sur ses marchés stratégiques en augmentant sa visibilité et la notoriété de sa marque
- Structure de l'IPO :
 - Admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (« **Euronext Paris** ») de la totalité des actions ordinaires existantes composant le capital social de la Société
 - Offre globale par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France (l'« **Offre** »)
- Prix de l'Offre : **16,00 euros par action**
- La fin de la période de souscription de l'Offre devrait avoir lieu le 17 avril 2024 à 17h00 CET. **Les négociations des actions sur le marché réglementé d'Euronext Paris devraient commencer le 18 avril 2024** sur une ligne de cotation intitulée « Planisware Promesses »
- Taille de l'Offre : un nombre maximum de 15 085 000 actions ordinaires de la Société (les « **Actions Cédées Initiales** ») représentant environ 241 millions d'euros cédées par (i) Olhada Sàrl (« **Olhada**¹ »), (ii) divers fonds gérés par Ardian France SA (« **Ardian** »), et (iii) certains employés et dirigeants actuels ou anciens de la Société (les « **Managers Cédants** » et, conjointement avec Olhada et Ardian, les « **Actionnaires Cédants** »)
- Option de Surallocation : un nombre maximum de 2 262 750 actions ordinaires supplémentaires (les « **Actions Cédées Supplémentaires** » et, avec les Actions de Vente Initiales, les « **Actions Cédées** »), représentant environ 36 millions d'euros sur la base du prix de l'offre mises en vente par (i) Olhada et (ii) Ardian en cas d'exercice intégral de l'Option de surallocation
- Certains investisseurs se sont engagés à placer un ordre dans le livre d'ordres pour des Actions Cédées, chacun pour un montant de 25 millions d'euros (soit au total 100 millions d'euros), et à acheter les Actions Cédées qui leur seront allouées au Prix de l'Offre
- A l'issue de l'introduction en bourse, **les fondateurs conserveront une participation majoritaire au capital de Planisware ainsi qu'un rôle actif à la direction de l'entreprise**
- Avec sa présence mondiale, son plan stratégique et son modèle économique permettant de générer une part très importante de chiffre d'affaires récurrent et un fort levier opérationnel, Planisware est idéalement positionnée pour profiter de la croissance à deux chiffres du marché mondial des solutions de gestion de portefeuille de projets
- Fort de ses 12 bureaux et près de 700 collaborateurs dans plus de 38 pays, Planisware accompagne environ 545 clients de premier plan dans le monde, leaders dans leurs secteurs respectifs, dans la réalisation d'une grande variété de types de projets et de fonctions corporate
- Avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 20% sur la période 2020-2023, le modèle économique de Planisware a démontré sa capacité à délivrer une forte croissance organique, une profitabilité élevée et une forte génération de trésorerie. Planisware prévoit une croissance annuelle du chiffre d'affaires total à taux de change constants² d'environ 19,5 % et une marge d'EBITDA ajusté d'environ 33 % en 2024

¹ Société holding des fondateurs de Planisware, qui conserveront une participation majoritaire dans Planisware après l'introduction en bourse.

² En appliquant aux revenus de 2024 les taux de change moyens utilisés au cours de l'année 2023.

Paris, France, le 16 avril 2024 – Planisware, un leader de l'édition de logiciels SaaS B2B dans le secteur en forte croissance de la Project Economy, annonce ce jour le lancement de son introduction en bourse par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en vue de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment A) à la suite de l'approbation de son prospectus relatif à l'admission à la cote de ses actions sur Euronext Paris par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »), sous le numéro 24-114 (le « **Prospectus** »).

Pierre Demonsant, Cofondateur et Président de Planisware, déclare : « *Après la publication de nos très bons résultats 2023, nous sommes ravis de lancer notre introduction en bourse sur Euronext Paris. Cette introduction en bourse marque le prochain chapitre de croissance et de création de valeur durable pour Planisware. Elle représente une étape importante pour le développement futur du Groupe sur le long terme, nous permettant d'améliorer encore notre visibilité et la notoriété de notre marque, de poursuivre notre stratégie de croissance et de consolider notre position de leader sur le marché tout en continuant à étendre notre présence mondiale avec une stratégie de mise sur le marché éprouvée* ».

Loïc Sautour, CEO de Planisware ajoute : « *Notre cotation sur Euronext Paris soutiendra notre ambition de devenir le leader mondial des solutions SaaS de gestion de projet. Notre rôle stratégique, qui consiste à aider nos clients à planifier et réaliser leurs portefeuilles de projets, nous a permis d'atteindre et de maintenir une croissance et une rentabilité élevées. Cette introduction en bourse nous permettra de continuer à améliorer notre performance financière et de créer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires, en saisissant les opportunités offertes par le secteur en forte croissance de la Project Economy* ».

Planisware, l'accélérateur de la Project Economy

Créée en 1996, Planisware est un leader de l'édition de SaaS B2B pour la Project Economy, marché en pleine expansion défini par le Project Management Institute comme la part de l'économie mondiale dans laquelle « les organisations créent de la valeur pour leurs parties prenantes grâce à une bonne exécution de projets, livraison de produits et imbrication dans la chaîne de valeur ». En 2023, l'ensemble des dépenses en solutions logicielles « liées à des projets » est estimé à 50 milliards d'euros.

Planisware fournit deux solutions, Planisware Enterprise et Planisware Orchestra, qui intègrent un large éventail de fonctionnalités de gestion de projet innovantes répondant aux besoins des entreprises qui constituent les quatre piliers de Planisware :

- **Product Development & Innovation** (« PD&I », environ 56% du chiffre d'affaires total de l'exercice 2023) se concentre sur le pilotage des équipes de R&D et de développement de produits, notamment les entreprises des secteurs des sciences de la vie, des industries manufacturières et de l'ingénierie, de l'automobile et du secteur en forte mutation des biens de consommation.
- **Project Controls & Engineering** (« PC&E », environ 18% du chiffre d'affaires total de l'exercice 2023) soutient la production et l'exécution des travaux de maintenance au sein d'industries ayant des produits, des usines et des infrastructures sophistiqués tels que l'aérospatial et la défense, l'énergie et les services publics, les industries manufacturières et l'ingénierie, ainsi que les sciences de la vie.
- **Agility & IT Project Portfolios** (« A&IT », environ 17% du chiffre d'affaires total de l'exercice 2023) aide les équipes IT de tous les secteurs à développer des solutions complètes d'automatisation de la gestion de leur portefeuille de projets IT, à accélérer leur transformation digitale et à simplifier leur architecture IT.
- **Project Business Automation** (« PBA », environ 9% du chiffre d'affaires total de l'exercice 2023) concerne les organisations de tous secteurs dont l'activité est structurée autour de la vente et la complétion de projets et où l'automatisation de certains processus et le pilotage des projets ont une influence directe sur le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires.

Un historique de croissance et de rentabilité à grande échelle

Implantée dans 10 pays, Planisware a une couverture mondiale lui permettant de servir environ 545 clients opérant dans un large éventail d'industries et plus de 38 pays, en Europe, en Amérique du Nord, en Asie-Pacifique et au Moyen Orient. En 2023, le chiffre d'affaires réalisé auprès de ses clients en Europe représentait 49% du chiffre d'affaires de Planisware. Le chiffre d'affaires réalisé auprès de ses clients dans les zones Amériques et APAC / reste du monde (principalement le Moyen-Orient et l'Asie) représentait respectivement 44% et 7% du chiffre d'affaires 2023. La poursuite de son expansion géographique est un élément important de la stratégie de croissance de Planisware.

Planisware a démontré une croissance profitable et durable depuis sa création et plus particulièrement ces dernières années avec un chiffre d'affaires en croissance annuelle moyenne de 20% entre 2020 et 2023 et une marge d'EBITDA ajusté constamment supérieure à 30% sur cette même période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Planisware a réalisé un chiffre d'affaires total de 156 millions d'euros et un EBITDA ajusté de 52 millions d'euros, soit une marge d'EBITDA ajusté de 33%.

Le dividende de 20,8 millions d'euros (0,30 euros par action) au titre de l'exercice 2023, dont la mise en paiement a été approuvée par l'Assemblée générale du 15 avril 2024, sera payé avant l'admission à la négociation des actions de la Société, et les Actions Cédées ne donneront donc pas le droit de recevoir ce dividende.

A la fin février 2024, la Société avait une position de trésorerie et équivalents d'environ 167 millions d'euros.

Perspectives³

L'ambition de Planisware est d'être le premier fournisseur de solutions de gestion de projets multi-spécialistes. La Société bénéficie de multiples sources de création de valeur et de leviers de croissance, grâce à l'innovation et au moyen de nouvelles initiatives commerciales et marketing.

Planisware est également bien positionnée pour saisir des opportunités de ventes additionnelles et croisées (*upsell* et *cross-sell*), élargir son marché à de nouvelles dimensions de la gestion de projet et développer des segments adjacents au sein de la *Project Economy*. Enfin, Planisware a développé des leviers de croissance concrets pour renforcer ses piliers actuels et s'étendre à de nouveaux segments et à de nouvelles fonctions, industries et zones géographiques.

Soutenue par ses performances en 2023 et la croissance de son chiffre d'affaires SaaS, la Société prévoit une croissance annuelle du chiffre d'affaires total⁴ d'environ 19,5 % en 2024. La Société ambitionne d'atteindre une croissance annuelle de son chiffre d'affaires à taux de change constants de plus de 20% en 2026.

Par ailleurs, la Société prévoit une marge d'EBITDA ajusté d'environ 33% en 2024, en ligne avec la marge d'EBITDA ajusté enregistrée pour 2023. Elle ambitionne également d'atteindre une marge d'EBITDA ajusté d'environ 35 % en 2026.

Planisware prévoit d'atteindre un ratio de conversion en trésorerie d'environ 80% en 2024 et au-delà.

Enfin, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société et de la cotation effective de la Société, le Groupe entend appliquer, à moyen terme, une politique de distribution d'un dividende annuel représentant 40% de son bénéfice de l'exercice.

³ Les prévisions et objectifs portent sur des performances futures potentielles et sont nécessairement soumis à des incertitudes. Ils doivent être lus avec précaution et en conjonction avec la présentation plus détaillée de ces objectifs et des hypothèses sous-jacentes dans le document d'enregistrement.

⁴ A taux de change constants, en appliquant aux revenus de l'année N les taux de change moyens utilisés au cours de l'année N-1.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des titres Planisware. Ce communiqué ne peut être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Structure de l'Offre

Il est prévu que les Actions Cédées soient offertes par le biais d'une offre globale à des investisseurs institutionnels, comprenant :

- a. un placement privé auprès de certains investisseurs institutionnels en France et hors de France (à l'exclusion des États-Unis) en vertu de la Regulation S (« **Regulation S** ») du U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « **Securities Act** »), et
- b. un placement privé aux États-Unis auprès d'acheteurs institutionnels qualifiés (« **QIBs** ») tels que définis dans et en vertu de la règle 144A (« **Règle 144A** ») du Securities Act.

Les investisseurs suivants se sont engagés à placer un ordre dans le livre d'ordres pour des Actions Cédées, chacun pour un montant de 25 millions d'euros (soit au total 100 millions d'euros), et à acheter les Actions Cédées qui leur seront allouées au Prix de l'Offre :

- CDC Tech Premium, une SICAV du Groupe Caisse des Dépôts destinée à accompagner les introductions en bourse des sociétés technologiques européennes ;
- DNCA Finance, agissant au nom et pour le compte des fonds concernés ; DNCA Finance est un gestionnaire d'actif contrôlé par Natixis Investment Managers ;
- Invesco Asset Management Limited (« **Invesco** »), pour le compte des certains fonds collectifs et/ou et comptes ; Invesco est une société de gestion d'investissement indépendante ; et
- T. Rowe Price International Ltd (« **T. Rowe** »), pour le compte des fonds et comptes qu'il conseille ; T. Rowe fournit principalement des services de conseil en investissement à des investisseurs institutionnels dans le monde entier et sélectionne des titres ou autres véhicules d'investissement conformes aux directives d'investissement de ses clients.

Taille de l'Offre

L'introduction en bourse de Planisware consistera en :

- (i) la vente d'un maximum de 15 085 000 Actions Cédées Initiales (représentant environ 241 millions d'euros) par les actionnaires Cédants ; et
- (ii) la vente d'un maximum de 2 262 750 Actions Cédées Supplémentaires (représentant environ 36 millions d'euros) par Olhada et Ardian, en cas d'exercice de l'Option de Surallocation.

Option de Surallocation

Olhada et Ardian accorderont à Citigroup Global Markets Europe AG, pour le compte des Banques (telles que définies ci-dessous), une option d'achat d'actions représentant au total un maximum de 15% du nombre d'Actions Cédées Initiales, soit un total de 2 262 750 Actions Cédées Supplémentaires (l'« **Option de Surallocation** »), composée de 905 100 Actions Cédées Supplémentaires vendues par Olhada et de 1 357 650 Actions Cédées Supplémentaires vendues par Ardian.

Prix de l'Offre

Le prix de l'Offre est de 16,00 euros par action (le « **Prix de l'Offre** »).

Calendrier indicatif de l'Offre⁵

Date	Event
15 avril 2024	Approbation du Prospectus par l'AMF
16 avril 2024	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et publication du Prospectus
18 avril 2024 (avant bourse)	Diffusion du communiqué de presse indiquant les résultats de l'Offre Publication par Euronext Paris d'un avis relatif à l'admission à la cote et à la négociation Début de la période de stabilisation, le cas échéant
18 avril 2024	Ouverture de la négociation des actions de la Société sur Euronext Paris sur la base de promesses d'actions (négociées sous le symbole « Planisware Promesses » jusqu'à la date de règlement-livraison de l'Offre)
22 avril 2024	Règlement et livraison des Actions offertes dans le cadre de l'Offre
23 avril 2024	Début de la négociation des Actions de la Société sur Euronext sous le symbole « PLNW »
17 mai 2024	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation

Raison de l'Offre

L'Offre et l'admission aux négociations des Actions Cédées sur Euronext Paris a pour objectif de renforcer la visibilité de la Société auprès de ses clients et partenaires. Elle permettra également au Groupe d'attirer et de conserver les meilleurs talents. Enfin, l'Offre donnera une liquidité aux Actionnaires Cédants.

Produits de l'Offre

Le produit brut de la vente des Actions Cédées sera d'environ 241 millions d'euros, pouvant être porté à un maximum d'environ 278 millions d'euros (si l'Option de Surallocation est intégralement exercée).

Il est rappelé que la Société ne percevra aucun produit de l'Offre. Le produit de cession des Actions Cédées Initiales bénéficiera aux seuls Actionnaires Cédants.

Conseils financiers et autres conseils

BNP Paribas et Citigroup Global Markets Europe AG agissent en tant que Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés ; BofA Securities Europe SA et Joh. Berenberg, Gossler & Co. KG agissent en tant que Teneurs de Livre Associés (avec les Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés, les « **Banques** ») dans le cadre de l'introduction en bourse envisagée. Rothschild & Co agit en tant que conseil financier indépendant, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP en tant que conseil juridique de Planisware, MediaTree en tant que facilitateur du roadshow financier et Brunswick en tant que conseil en communication financière pour le compte de Planisware. White & Case LLP agit en tant que conseil juridique des Banques. Hogan Lovells agit en tant que conseil juridique d'Ardian.

⁵ Le calendrier indicatif de l'Offre peut faire l'objet d'une accélération

Engagements de conservation

Engagement de conservation de Planisware : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Engagement de conservation d'Olhada et de Pierre Demonsant : 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles, l'engagement de Pierre Demonsant portant également sur les actions Olhada qu'il détient directement ou indirectement.

Engagement de conservation d'Ardian : 180 jours calendaires, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Engagement de conservation des employés et dirigeants, actuels et anciens, du Groupe : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, étendu à 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre pour certains employés et dirigeants clés (dont M. Loïc Sautour, Directeur général), sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Informations accessibles au public

Des exemplaires du Prospectus approuvé par l'AMF le 15 avril 2024 sous le numéro 24-114, composé (i) d'un document d'enregistrement approuvé le 18 septembre 2023 sous le numéro I. 23-030, son premier supplément approuvé le 28 septembre 2023 sous le numéro I. 23-031 et son second supplément approuvé le 15 avril 2024 sous le numéro I. 24-002, (ii) d'une note d'opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération), sont disponibles sans frais sur demande au siège social de la Société, 200 Avenue de Paris – 92320 Châtillon, France, ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Planisware (<https://planisware.com/>).

A propos de Planisware

Planisware est un leader de l'édition de logiciels SaaS B2B dans le secteur en forte croissance de la *Project Economy*. La mission de Planisware est de fournir des solutions pour aider les organisations à transformer la façon dont elles conçoivent, planifient et délivrent leurs projets, portefeuilles de projets, programmes et produits.

Avec près de 700 collaborateurs répartis dans 12 bureaux, Planisware opère à grande échelle en servant environ 545 clients dans de nombreux secteurs et de métiers dans plus de 30 pays à travers le monde. Planisware compte parmi ses clients des entreprises internationales de premier plan, des sociétés de taille intermédiaire et des entités du secteur public. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://planisware.com/>

Retrouvez Planisware sur : [LinkedIn](#) et [X](#) (ex Twitter)

Contacts

Relations Investisseurs

Benoit d'Amécourt

benoit.damecourt@planisware.com

+33 6 75 51 41 47

Médias

Brunswick Group

Hugues Boëton / Tristan Roquet Montégon

planisware@brunswickgroup.com

+33 6 79 99 27 15 / +33 6 37 00 52 57

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des titres Planisware. Ce communiqué ne peut être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Avertissements

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Planisware ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise, ni ne sera entreprise, dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat de titres de Planisware peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Planisware n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Etats-Unis. *Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des titres aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les titres ne pourront être ni offerts ni vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Planisware n'envisage pas d'enregistrer ses titres aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public de titres aux Etats-Unis.*

Union européenne. *Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel qu'amendé (le « **Règlement Prospectus** »). En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen (les « **États Membres** »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États Membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États Membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Planisware d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États Membres.*

Royaume-Uni. *Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. La diffusion du présent communiqué de presse n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« **authorized person** ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué de presse est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) (« **investment professionals** ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé, l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres de Planisware sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres de Planisware ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient. Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.*

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, Canada, Japon ou Australie.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des titres Planisware. Ce communiqué ne peut être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Les Banques agissent exclusivement pour la Société et personne d'autre dans le cadre de l'introduction en bourse envisagée et ne considéreront aucune autre personne comme leurs clients respectifs et ne seront responsables envers personne d'autre que la Société de la fourniture des protections accordées à leurs clients respectifs dans le cadre de toute offre d'actions de la Société ou autre, ni de la fourniture de conseils en relation avec l'offre d'actions, le contenu du présent communiqué de presse ou toute transaction, tout arrangement ou toute autre question mentionnée dans le présent communiqué de presse. Aucune des Banques ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers ou agents respectifs n'accepte de responsabilité ou d'obligation quelle qu'elle soit, ni ne fait de déclaration ou ne donne de garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent communiqué de presse (ou quant à l'omission d'informations dans le présent communiqué de presse) ou de toute autre information relative à la Société, ses filiales ou sociétés associées, qu'elles soient écrites, orales ou sous forme visuelle ou électronique, et quelle que soit la manière dont elles ont été transmises ou mises à disposition, ou pour toute perte résultant de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu, ou de toute autre manière en rapport avec celui-ci.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de Planisware (« Planisware »). Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncées se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Planisware. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs de Planisware en ce qui concerne ses marchés, ses stratégies, sa croissance, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses liquidités. Les déclarations prospectives de Planisware ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Sauf obligation législative ou réglementaire qui s'appliquerait, Planisware décline expressément tout engagement de publier des mises à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Planisware opère dans un environnement concurrentiel et en constante évolution ; il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective, étant rappelé qu'aucune de ces déclarations prospectives ne constitue une garantie de résultat. Ces risques et incertitudes incluent ceux énoncés et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement.